

Novembre 2010 ☐☐☐ ☐☐☐ prix de soutien 20, 30, 50 centimes

Mardi 9 novembre, en plein débat du Conseil Communautaire d'Est Ensemble sur la question de la gestion du service de l'eau, Bertrand Kern nous a fait part de ses rêves : « J'ai un rêve comme à Libourne d'avoir une tarification sociale, ou comme à Paris d'avoir une régie publique ». Tout comme Dominique Strauss Kahn et tant d'autres, il doit rêver d'être socialiste... Et lorsqu'il ne rêve pas, Bertrand Kern semble considérer que les intérêts des usagers et ceux des spéculateurs sont les mêmes. Dans le même débat, loin de son rêve, notre maire, comme le maire de Bondy, nous expliquera que, parce qu'il est pour une gestion publique... il préférerait en définitive rester dans le SEDIF - VÉOLIA. Faut-il être grand clerc pour comprendre ? Nos communes sont endettées, le département est endetté, le pays est endetté. Qui sont les principaux bénéficiaires de l'intérêt de ces dettes ? Les banques, comme BNP Paribas, qui est d'ores et déjà le principal investisseur dans l'interco. Cette faillite généralisée est le résultat d'une politique très consensuelle : le désengagement financier de l'État pour laisser place à la concurrence libre et non faussée du Traité de Maastricht. A partir de là, les communes n'ont plus eu d'autre choix que d'emprunter aux banques.

Le POI a dénoncé à plusieurs reprises le fait que l'intercommunalité n'est rien d'autre que le cadre territorial de la mise en œuvre de cette concurrence « libre et non faussée » prônée par l'Union Européenne, c'est-à-dire du pillage des fonds publics et de la déréglementation des institutions et services républicains. C'est pourquoi nous considérons qu'il n'y a pas de combat démocratique possible sans exiger la rupture avec l'Union Européenne, dont les plans destructeurs et consensuels s'attaquent à tous nos droits et acquis, à la santé (loi Bachelot), à l'école, à nos retraites, à nos communes.

Alors nous posons la question à notre conseiller général, qui vient d'annoncer sa candidature pour briguer un nouveau mandat : comment affirmer d'un côté défendre l'existence du département et d'un autre côté présider à son démantèlement ?

*** ** *

Derrière les discours, les faits sont têtus : consensus pour la réforme territoriale, consensus pour augmenter la durée de cotisation et démanteler nos régimes de retraites, consensus pour l'application des directives de l'Union Européenne... Nous constatons qu'à Pantin comme dans toute la France, c'est à ce consensus que se heurtent les travailleurs, les jeunes, les retraités pour voir aboutir leurs revendications. Le contenu de ce bulletin, élaboré par des militants du POI, syndicalistes, parents d'élèves, salariés du secteur public comme du secteur privé, est ouvert à la discussion de tous et à tous nous posons la question : faut-il un parti pour le dire ?

Billet :

On oppose au mot d'ordre de retrait et maintenant d'abrogation de la loi Sarkozy-Fillon contre les retraites la nécessité d'une vraie réforme. L'élément commun à tous ceux qui proposent une « bonne réforme » concerne la participation des revenus financiers aux retraites. Un gouvernement capable de taxer les revenus financiers (spéculatifs), de les faire contribuer aux financements des retraites serait pourtant suffisamment puissant pour imposer le remboursement de toutes les exonérations de cotisations sociales, avec lesquelles les patrons spéculent. Alors s'agit-il de faire contribuer les revenus financiers ou d'interdire les profits spéculatifs ? Au demeurant cette proposition se place sur le terrain de la « capitalisation » contre la répartition, fondée elle sur la solidarité ouvrière, expression matérielle de la lutte des classes, du fait qu'il existe dans notre société des intérêts profondément contradictoires. Une bonne réforme ? Commençons par demander l'abrogation de la loi Sarkozy-Woerth et par abroger toutes les mesures prises contre les retraites depuis 15 ans, par exiger le retour aux 37,5 ans pour tous, le remboursement des exonérations patronales.

G.H.

11 décembre 2010 : CONFÉRENCE NATIONALE DE DÉLÉGUÉS POUR L'UNITÉ OUVRIÈRE, POUR ARRÊTER LE BRAS DESTRUCTEUR DU GOUVERNEMENT POUR LE RETRAIT DE TOUTES LES CONTRE-RÉFORMES.

**LES MÉDIAS N'EN PARLENT PAS.
ALORS, LISEZ-LE DANS
INFORMATIONS OUVRIÈRES**



**CHAQUE SEMAINE,
INFORMEZ-VOUS POUR COMBATTRE**

Interview de Michel Pryszlak, Président du conseil local FCPE des Quatre-Chemins à Pantin.

Propos recueillis par Kamélia Kincaid

- Peux tu nous présenter la FCPE et le sens de ton action ? :

- Adhérer à la FCPE, c'est s'engager dans une association de parents d'élèves pour défendre les intérêts et les droits des parents et des élèves de l'école publique; c'est s'engager pour que vive l'idéal et la persistance d'une école publique, laïque, gratuite et solidaire. A Pantin, deux faits ont marqué le jour de la rentrée scolaire : la police qui filtre l'accès de l'école Joséphine Baker aux élèves et à leurs parents (l'école est située dans la même rue, Denis Papin, qu'un campement de Roms à qui on ordonnait de s'en aller. Pour les enfants qui vivaient là, il n'y avait plus d'espoir de scolarisation possible); Et aussi : plus aucun enseignant remplaçant n'était disponible pour l'ensemble de la commune dès ce jour-là, du jamais vu ! Le jour de la rentrée, pour donner le ton, on avait droit aux résultats de la politique sécuritaire la plus crasse et à ceux de la politique budgétaire la plus destructrice de l'école publique...

- Dans quelles conditions s'est passée la rentrée scolaire à Pantin ?

- On a pu constater le manque d'AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) pour assurer l'accompagnement et la scolarisation des élèves handicapés. Un parent s'est vu demandé d'aller "recruter" lui-même une AVS pour son enfant ! Les absences non remplacées pullulent et de grandes difficultés sont prévisibles les prochaines semaines. On assiste à des aberrations : on demande à des enseignants d'aller faire des remplacements tout en les remplaçant eux-mêmes pour ça ! Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED) manque de moyens, ce qui oblige à choisir parmi les élèves en difficulté ceux qui auront une aide et ceux qui n'en auront pas.

Des écoles explosent, n'en peuvent plus de s'agrandir. C'est le cas, par exemple, des écoles maternelles Jean Lolive et Diderot. Construites à l'origine pour accueillir 350 élèves de 2 à 6 ans à elles-deux (8 et 6 classes), elles en « accueillent » aujourd'hui 650 (14 et 12 classes !). Et la commune nous vente la création de logements sociaux dans le quartier où sont ces écoles ! Mais dans quelle école vont aller les enfants de ces logements sociaux ? Alors même qu'il y a urgence et que la FCPE alerte la Ville de Pantin sur ce dossier depuis plus de dix ans, la Mairie vient de confirmer la création... d'une école élémentaire. On voudrait participer au démantèlement des écoles maternelles et à la fuite vers les écoles privées qu'on ne s'y prendrait pas autrement. On n'a pas le droit de jouer avec les conditions de scolarité des enfants !

- On a l'impression qu'un consensus existe entre l'administration de l'éducation nationale, c'est à dire le ministère et la mairie, qui se partagent les responsabilités. Qu'en penses-tu ?

- Un consensus existe. On a pu le constater dans l'allongement de la pause méridienne (la pause de midi passant de 1h30 à 2h00). D'un côté, la Mairie faute de locaux pour accueillir tous les élèves en cantine, en allongeant ce temps, organise plusieurs services. De l'autre côté, l'inspection de l'éducation nationale case ses deux heures "d'aide personnalisée" pour les élèves en difficulté, aide inadaptée qui a lieu en dehors du temps scolaire.

On constate aussi l'impossibilité de scolariser les enfants de 2 ans. Seule une école maternelle sur les douze de Pantin accepte ces enfants. Ailleurs, c'est impossible, faute de places disponibles. Pourtant six écoles sont en Zone d'Education Prioritaire (ZEP) à Pantin. La responsabilité de cette dégradation de la scolarisation des enfants de deux ans est partagée par l'éducation nationale, qui a en charge d'ouvrir des classes, et par la municipalité, qui a celle de construire des écoles.

L'école publique n'a jamais été aussi menacée. Il est temps de s'en révolter. Les enseignants l'ont bien compris qui se mettent en grève massivement. La FCPE les soutient. Car c'est l'émancipation des enfants d'aujourd'hui qui fera les consciences critiques et éclairées des citoyens-travailleurs de demain. ■

Quelle est la situation des personnels à la Mairie de Pantin ?

Nous avons interrogé Elisabeth Clément, secrétaire générale adjointe du syndicat CGT des communaux de Pantin, qui nous a expliqué que « depuis le 7 septembre par centaines (jusqu'à 600), les agents de la ville ont participé aux manifestations et journées de grève contre la réforme des retraites. Plusieurs maires du département, qui ont publiquement, comme M. Kern, soutenu la mobilisation de leur personnel ont joint les actes à la parole en ne prenant pas en compte plusieurs jours de grève, voire la totalité. Certains élus et cadres ont même versé l'équivalent d'une journée de salaire en solidarité avec les grévistes... Notre maire, qui ne cesse d'affirmer son opposition à la politique de la droite... quant à lui refuse tout acte de solidarité. »

« A la mairie de Pantin, les agents sont inquiets ». La mise en place de l'Intercommunalité, les perspectives de mutualisations de services assombrissent effectivement l'avenir. « Dans plusieurs services, on ne sait plus où on va, il y a aussi de plus en plus de dépressions. La réforme interne a démarré il y a un an et des services sont toujours sans directeur ». « Les réductions d'effectif, le non remplacement des départs, empêchent le personnel de travailler dans de bonnes conditions, comme au CMS par exemple ». « 40% d'agents municipaux sont non titulaires et soumis à l'arbitraire. L'utilisation massive des non titulaires permet également de faire pression sur l'ensemble du personnel ». Intercommunalité : « les agents qui passeront à l'interco n'auront pas le choix et perdront une part importante de leur régime indemnitaire. Dans leur totalité, ils s'opposent à ce transfert obligatoire et au rabais ». A croire que Monsieur Kern s'inspire de la RGPP et de la réforme de l'Etat pour gérer sa mairie et son personnel (commentaire POI) !

Ils sont jeunes étudiants : pour survivre ils sont surveillants dans l'Education Nationale. On dit « Assistants d'éducation » ou « assistants vie scolaire ». Pour la plupart ils sont à mi-temps, à peine 600 € par mois.

Ils ont un contrat renouvelable tous les ans et « on » leur fait bien sentir quand ils sont mécontents : certains ont vu leur contrat non-renouvelé. Ils ne font pas « l'affaire ». Leurs horaires sont flexibles et annualisés, « on » leur a accordé de sortir 1/4 d'heure plus tôt le soir : 17H30 au lieu de 17H45. En fait cela ne change rien parce que le temps que les élèves sortent... Par contre, en « échange », « on » leur impose de travailler une heure de plus dans la semaine.

En permanence ce sont les tracasseries pour pouvoir s'absenter pour leurs examens, pour avoir le temps de manger (ils n'ont que 30 minutes mais en fait un quart d'heure le temps que les élèves sortent); on leur a enlevé le micro-onde de leur bureau parce qu'il y a eu des miettes et une canette de soda renversée. Par contre, parce qu'ils voulaient un meilleur cadre de travail et qu'« on » leur avait refusé, ils ont du repeindre eux mêmes leur bureau, en partie hors temps de travail.

Ils ne peuvent ou n'osent venir en heure d'information syndicale parce qu'« on » fait pression pour ne pas laisser les élèves sans surveillance. Par contre « on » considère qu'ils sont bien assez pour éviter les incidents dans tous les recoins de l'établissement, pour faire la cour, les couloirs, la sortie et la montée en classe en même temps.

« On », c'est la direction d'un collège qui profite de la destruction des droits et de l'individualisation des contrats. (Avant les surveillants avaient des statuts nationaux qui les défendaient contre l'arbitraire. A partir de 2005 on a cessé de recruter des emplois statutaires pour les remplacer systématiquement par des contrats précaires).

Mardi 12, avec des millions de salariés, à l'appel des organisations syndicales, ils ont fait grève. Quelques heures après, l'un d'entre eux, en "période d'essai", est renvoyé : pas à cause de la grève, non, parce qu'il n'était pas assez « impliqué ».

C'est à Pantin, pas dans une dictature du passé, pas au XIX^e siècle avant la reconnaissance du droit de grève ou des syndicats...

Oui, pourtant mardi 12 ils ont fait grève avec des millions de salariés et leurs organisations syndicales : le droit à un vrai travail, le droit à la retraite ils ont compris. Une d'entre eux est venue me voir en levant le poing « on a fait grève », l'autre est venue me dire au revoir (« on » ne lui renouvelle pas son contrat) « il ne faut pas lâcher » dit elle. Ni manipulés, ni « casseurs » qu'on peut arrêter ou flinguer : ils savent, comme des millions de travailleurs qui exigent de leurs organisations la grève pour le retrait de la réforme des retraites, dans un collège comme partout, que la destruction des droits collectifs c'est le retour à l'arbitraire et à la barbarie.

Je me révolte
Tu te révoltes
Il se révolte
Nous nous révoltons
Vous vous révoltez
Ils nous révoltent !

Reportage à l'agence de Pôle Emploi ⁽¹⁾ à Pantin

Nous avons appris par des salariés de l'entreprise *Téléperformance* à Pantin, qui combattent depuis plus d'un an contre un plan « social » (837 suppressions prévues en France, fermeture du site de Pantin et bénéfices confortables des actionnaires), que la direction générale de Pôle Emploi a reçu la candidature de leur entreprise pour sous-traiter une partie d'une importante plate-forme téléphonique.

Concrètement, comme nous l'a expliqué un syndicaliste, cela signifie supprimer des postes et ne pas les remplacer : sur Pôle Emploi Pantin (sur les deux sites de Delizy et Jean Lolive), cela représente 4 agents experts indemnisation partis depuis mai 2010 et 6 sur le placement depuis septembre. A la fin d'une réunion de service, la directrice d'agence a annoncé aux agents qu'ils devront s'occuper des portefeuilles des collègues partis. « Vous avez chacun 150 demandeurs d'emploi à suivre chaque mois ; cela vous en fera 45 de plus ». 195 demandeurs d'emploi dont il faut assurer le suivi chaque mois c'est évidemment impossible nous indique un conseiller. Et ils devraient accepter sans broncher, parce qu'on ne peut soi-disant pas faire autrement ? A l'appel de leurs organisations syndicales, les agents de Pantin doivent se réunir bientôt afin de définir leur plate-forme de revendications.

D'ores et déjà, à Pantin, et d'ailleurs en Île de France, des salariés de Pôle Emploi, syndicalistes, engagés dans la lutte contre le projet de loi Fillon-Woerth, ont commencé à discuter de l'appel du Conseil Fédéral National du POI. Comme pour les retraites, le personnel résiste à la politique destructrice de la direction et se heurte comme partout à des obstacles. Pour arrêter le bras destructeur du gouvernement, des agents de Pôle Emploi ont décidé de définir leur mandat et désigneront un délégué pour la conférence ouvrière du 11 décembre 2010.

(1) Pôle Emploi, créé par la loi de « fusion » du 13 février 2008 réunit l'ex ANPE, chargée du suivi, de la recherche, de l'orientation des demandeurs d'emploi et de la collecte des offres d'emploi, et les ex Assedic pour l'indemnisation au titre de l'allocation chômage. Le projet de loi de finances 2011 indique le non remplacement de 1500 CDD et 300 CDI à Pôle emploi.

Le comité départemental de Seine Saint Denis du Parti Ouvrier Indépendant a demandé à être reçu par le président du Conseil Général, Claude Baritone.

Face au terrible désengagement de l'État, les départements, les communes se retrouvent au bord de l'asphyxie. On nous présente alors l'intercommunalité, à travers les politiques de mutualisation comme une solution pour sortir les services publics de la faillite. Il y a là une grossière manipulation.

En effet, le désengagement financier de l'État ne date pas de l'investiture de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République. Il s'agit d'une politique coordonnée par l'Union Européenne qui ne reconnaît pas à la France son organisation territoriale républicaine en départements, cantons et communes. Il s'agit d'une politique menée avec zèle et conviction par tous les gouvernements successifs depuis plus de 30 ans.

On nous offre comme perspective d'élire un candidat socialiste en 2012 et de renouveler une majorité PS au Conseil Général lors des prochaines élections.

Comment affirmer à la population qu'un changement est en cours là où l'on voit pratiquement, dans les faits, l'application d'une même politique, d'ailleurs appliquée par les gouvernements de gauche comme de droite en Europe : privatisations, mise en concurrence (c'est-à-dire démantèlement) des services publics, économies d'échelle, développement de la spéculation, de la dette des collectivités au profit d'un secteur bancaire devant lequel tous les États se courbent, multiplication des PPP (Partenariat Public Privé) qui livrent, tous frais payés, le patrimoine public à l'appétit des spéculateurs ? En Seine Saint Denis, le Conseil Général entend livrer une part importante de la rénovation des collèges à des groupes privés, qui ne fonctionnent que pour générer de juteux « retours sur investissement ». La communauté d'Agglomération, présidée par le Maire et conseiller général et député suppléant Bertrand Kern n'est d'ailleurs rien d'autre qu'un conseil d'administration des PPP destiné à livrer la gestion des services publics au privé (Véolia, Bouygues, JC Decaux, BNP and Co).

Nous n'acceptons pas cette privatisation de la démocratie, cette privatisation de fait de nos services publics.

Contre le budget de misère du Conseil Général, nous vous appelons à signer la pétition du Parti Ouvrier Indépendant.

=> Annulation de toutes les coupes dans le budget du Conseil général !

= > Rétablissement de toutes les subventions !

=> Maintien de tous les services publics !

= > Exigeons, par la mobilisation de toute la population, le remboursement des centaines de millions que l'État doit à notre département !

Le 7 septembre dernier, une « Déclaration des partis de gauche de Seine Saint Denis » signée par le Parti Socialiste, la Gauche Unitaire, le Parti de Gauche, le Parti Communiste Français, les Alternatifs, les Verts, le MPEP, et le NPA prenait position pour le retrait du projet de réforme des retraites. Sans revenir sur la totalité du document, je voudrais m'attarder sur deux questions qui restent d'actualité après le vote de la loi. Cet appel suggérait alors : « *le débat public sur les retraites doit s'intensifier avec toute la population. Tant dans la dénonciation que dans l'élaboration d'un projet alternatif qui garantisse le système solidaire par répartition et qui assure la justice sociale par une autre répartition des richesses, un financement du système en taxant, entre autres, les flux financiers* ». N'y a-t-il pas là une contradiction ? Comment l'interpréter ? Si le projet Sarkozy répond aux exigences des marchés financiers et à la politique de l'Union Européenne — qui est par définition « libérale » alors pourquoi le préciser ? —, ce que nous expliquons sans relâche, n'est ce pas cette politique qu'il faut remettre en cause ? Peut-on le faire en taxant les flux financiers (à condition de savoir comment il est possible de taxer des flux...) ? Comme le rappelait la plaquette publiée par le POI, en 2010 les exonérations de cotisations patronales à la Sécurité sociale vont se monter à 29,8 milliards d'euros. Sur ce total, qui constitue un vol du salaire différé, les exonérations non-compensées par l'Etat se montent à 2,7 milliards d'euros. Soit, en tout, près de 24 milliards d'euros. Pourquoi les partis qui se réclament du mouvement ouvrier ne disent-ils pas ces choses si simples au lieu de dire qu'il faut une réforme (ou un projet alternatif) ?

La déclaration des 8 partis de gauche appelait au débat en précisant que « *Pour débattre et construire avec toutes et tous, nous appelons, là où ce n'est pas encore le cas, à la création de comités locaux les plus larges possibles incluant les organisations syndicales, associatives, de retraités et de jeunesse.* » Tout d'abord, qu'y a-t-il à « construire » sans réaffirmer la défense et le maintien des retraites par répartition fondées sur le salaire différé ? Pourquoi ne pas le faire puisque la déclaration le reconnaît elle-même dans un premier temps, « *ce projet n'a aucune justification ni démographique, ni économique* » ? Militant syndicaliste et politique, j'ai toujours été prêt à participer à tout débat politique, permettant la réalisation de l'unité, afin d'aider la classe ouvrière et la jeunesse à se mobiliser. Cependant, et parce que partisan de l'indépendance réciproque des partis et des syndicats, j'ai toujours refusé de participer à des comités politico-syndicaux mélangeant les prérogatives des uns et des autres et qui cherchent systématiquement à détourner les organisations syndicales de leur fondement qui est la définition et la défense des revendications des travailleurs, et à les utiliser à des fins politiques. L'indépendance syndicale vis-à-vis de tout pouvoir, de tout gouvernement et parti gouvernemental est un élément constitutif de la démocratie. Ces questions expliquent pourquoi l'« intersyndicale » permanente a refusé d'appeler clairement au retrait du projet Sarkozy—Woerth et à lancer un mot d'ordre clair de grève interpro, seul moyen pour faire reculer le gouvernement.

J.M.D.